

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

Publiée sous les auspices de la Société royale de numismatique.

PAR

MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

1878.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1878

JETONS DE NUMISMATES.

PLANCHE XXII.

Sous la rubrique *Mélanges*, on lisait dans la Revue de 1876, page 132 :

« Nous donnons, pl. XVI, la représentation de six
« jetons de famille, nouvellement exécutés à Bruxelles
« dans le genre de ceux que l'on faisait dans la seconde
« moitié du siècle dernier. Ces pièces, qui portent l'an-
« cienne marque monétaire de Bruxelles, la tête de l'ar-
« change, n'ont été frappées qu'à un très-petit nombre
« d'exemplaires, pour de hauts personnages, tout à la
« fois grands seigneurs et numismates. »

Cette série, qu'on pourrait appeler aristocratique, s'est accrue d'un jeton de jeu qui fut offert au chevalier Magnus Lagerberg. Ici, les armoiries sont conservées, seulement le droit représente la figure allégorique de la Fortune au centre d'un cordon circulaire parsemé d'étoiles.

Le nom de Lagerberg figure encore sur une autre variété qui lui fut remise en séance de notre bureau d'administration le 6 mai 1876, comme on peut le voir à la page 439 du volume de notre 52^me année. La rédaction de la Revue met aujourd'hui sous les yeux de ses lecteurs, la planche réservée à des jetons de numismates représentant les initiales, le monogramme ou le nom

des titulaires, jetons frappés à un petit nombre d'exemplaires, en argent, en similor ou en nickel.

On a pensé qu'il ne serait pas inutile de placer les lignes qu'on va lire en regard de chaque pièce.

— N° 1. Ce jeton appartient à la famille Mesdach de Ter Kiele. Le droit représente la figure allégorique dont il est parlé plus haut. Les armoiries du revers sont la réduction de celles qui se trouvent sur la médaille frappée en l'honneur de M. Louis Mesdach comme fondateur de l'asile Saint-Charles, à Biache Saint-Vaast (Pas-de-Calais) (1) où il possède avec M. OEschger des fonderies, des laminoirs et une usine monétaire qui comptent parmi les plus importantes de la France tout autant que les établissements industriels d'Ougrée, près de Liège, où furent élevés une cité ouvrière et des fourneaux économiques. Comme numismate, notre confrère est possesseur de l'une des plus curieuses et des plus rares collections de monnaies et d'essais monétaires frappés en Belgique depuis 1850.

Si le projet d'une exposition numismatique en 1880 se réalise, nous avons l'espoir de l'y voir figurer et nous sommes convaincu qu'elle y tiendra une place d'honneur. Depuis dix ans la maison OEschger-Mesdach a fourni pour compte de l'Espagne 6,550,000 kilogrammes de monnaies de bronze à l'effigie de S. M. la Reine Isabelle II et à l'effigie de l'Espagne, soit pour une valeur nominale de soixante-cinq millions cinq cent cinquante mille francs.

(1) Voir la *Revue belge*, 1877, p. 152.

Elle exécute, en ce moment, un nouveau contrat devant s'élever au minimum à 2,500,000 kilogrammes soit pour une valeur nominale de vingt-cinq millions de francs, à l'effigie de S. M. le Roi Alphonse XII. Le métal est fondu, allié, laminé, découpé, cordonné, blanchi, en un mot converti en flans qui sont expédiés à l'hôtel royal des Monnaies à Barcelone où ils sont frappés au moyen de vingt-huit presses monétaires appartenant à ces messieurs.

Les usines ont fourni au Gouvernement italien 1,800,000 kilogrammes soit pour une valeur nominale de dix-huit millions de francs, de pièces de dix centimes en bronze qui ont été frappées dans les hôtels des Monnaies de France, de Belgique et d'Italie.

Les mêmes usines ont également fabriqué et fourni des flans et des monnaies en bronze, en cuivre rouge et en nickel pour l'Allemagne, la Belgique, le Brésil, la France, la Roumanie, la Grèce, l'Égypte, le Luxembourg, les États Pontificaux, etc., etc. (1).

Les jetons que nous allons décrire appartiennent à une suite de pièces d'un module moins grand.

N° 2. Monogramme de Renier Chalon, président de notre Compagnie depuis le 9 avril 1849, sans interruption.

M. R. Chalon, né à Mons le 4 décembre 1802, reçu docteur en droit, *magna cum laude*, par l'ancienne université de Louvain, en 1824, fut, en 1855, l'un des fondateurs de la Société des bibliophiles belges, société dont il est président depuis 1856.

(1) Voir une petite brochure publiée en 1877 et dont les neuf planches gravées par L. VAN PÉTEGHEM donnent trente-cinq types divers.

Élu membre effectif de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique le 4 mai 1859, il en fut nommé directeur en 1874, et, la même année, président de l'Académie d'archéologie d'Anvers. La liste des académies et sociétés savantes, belges et étrangères, dont M. Chalon fait partie, serait trop longue pour être insérée ici. Il en est de même de la nomenclature des ouvrages qu'il a publiés et des articles dont il a enrichi divers recueils, et spécialement la Revue belge de numismatique.

La vingt-cinquième réélection à la présidence de notre Compagnie donna lieu à une manifestation extrêmement honorable pour lui, et, à cette occasion, des félicitations lui arrivèrent des pays même les plus éloignés. La Société royale de numismatique lui avait fait frapper une magnifique médaille; les numismates hollandais envoyèrent une députation pour lui en remettre une autre, et les numismates belges, résidant à Paris, lui en offrirent une troisième.

M. Chalon est vice-président de la Commission royale des monuments, du conseil de la Bibliothèque royale, de la Commission de statistique du Brabant, président du Comité de rédaction du Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, membre de la Commission directrice du Musée d'armures et d'antiquités, de la Commission spéciale pour l'entérinement des diplômes académiques, etc.

Il est officier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre du Christ de Portugal et de l'ordre impérial de Saint-Stanislas de Russie, chevalier de la Couronne de chêne, du Lion de Zaringen, etc.

N° 3. Armoiries du Commandeur Baron de Koehne.

Depuis le 4 juillet 1841, M. de Koehne figure au nombre de nos membres honoraires.

Il est conseiller privé et directeur du Bureau héraldique près le Sénat impérial de Russie, membre de la Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg

Indépendamment des nombreux travaux insérés dans notre Revue, la science est redevable à notre savant confrère de divers mémoires, qu'il publia dans son pays, entre autres, de la magnifique description du Musée Kotchoubey, en deux énormes volumes in-4°. Cet ouvrage, couronné par l'Institut de France, contient des recherches extrêmement curieuses sur les anciennes colonies grecques du midi de la Russie.

M. de Koehne avait publié à Berlin, de 1841 à 1844, sous le titre de *Zeitschrift für Münz- Siegel- und Wappenkunde*, une revue numismatique en 6 vol. in-8°, qu'il continua à Saint-Pétersbourg, de 1847 à 1852, également en 6 vol. in-8°. En 1859, il entreprit une nouvelle série, de format in-4°, dont il n'a paru qu'un volume. Enfin, mais sans y mettre son nom, il fit paraître, à Berlin, de 1862 à 1873, la continuation du même recueil en 18 livraisons formant 6 vol. in-8°.

N° 4. C'est à Lille que naquit Louis Caignart de Saulcy, l'auteur de ces remarquables études sur la numismatique de la Terre - Sainte, des Gaulois, des ducs de Lorraine, des évêques de Metz, des suites byzantines et de ces nombreux et remarquables ouvrages sur la numismatique et l'archéologie, dont la nomenclature est

insérée au catalogue publié en 1874 par MM. Rolin et Feuwardent, pages 57, 58, 59, 60, 108, 109, 123.

L'élection de M. de Saulcy, en qualité de membre honoraire de notre Compagnie, comme celle du baron de Koehne, date du 4 juillet 1841.

M. de Saulcy fait partie de presque toutes les académies et sociétés savantes de l'Europe, et, depuis longtemps, il est membre de l'institut de France.

La tête d'ange qui figure dans le cercle étoilé qui borde le revers de cette pièce se voit sur la plupart des jetons de cette récente série.

N° 5. Ce jeton, sur lequel on retrouve le Perron, porte le nom d'Hennequin, cet enfant de la vieille *Legia Sancta*, *Legia ecclesie romanæ filia*, la sainte Liège, fille de l'Église romaine, comme on lit sur le sceau de Saint-Lambert. A quel titre, demandera-t-on, peut-on faire figurer, parmi les numismates, le ci-devant architecte-ingénieur qui délaissa le compas et l'équerre pour le théâtre... *Alea jacta est?* — La réponse ne se fera pas attendre. N'est-ce pas chez celui qui écrivit *Niniche*, *le Procès Vauradieux*, etc., etc., que l'on trouve la plus nombreuse collection de pièces de monnaie courantes, dont il n'est redevable, il est vrai, qu'à ses succès et à ses droits d'auteur (1).

N° 6. Jeton au monogramme de Jules-Jean-Baptiste Charvet, Mâconnais.

(1) Ce jeton a été distribué aux membres qui assistaient à la séance extraordinaire, tenue à Liège, le 17 mai 1874.

Comme Figaro, le héros de Beaumarchais, M. Charvet, essaya un peu de tout ; mais, plus heureux que le spirituel barbier, il possédait de la fortune, qu'il entama souvent par parties notables.

Il fallait un théâtre plus vaste à l'activité dévorante de Charvet, et il arriva à Paris en 1853. D'un bond, il se lance dans l'étude de la science numismatique, et bientôt il peut dire avec le poète :

Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître
Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

Archéologue, il contribue par la cession d'importantes collections à la création du musée de Saint-Germain, dirigé par le savant de Mortillet ; il forme cette collection sans pareille de verreries antiques, qui vont faire l'objet d'une splendide publication que le monde savant sera appelé à apprécier sous peu.

Sigillographe, il réunit trois mille pièces de ce genre : série des plus rares, comme on peut s'en convaincre en parcourant le magnifique 1^{er} volume dans lequel il embrasse cette étude.

Anthropologiste, il découvre, en 1862, les célèbres grottes des Eyzies, dans le Périgord. Qui ne sait que cette découverte, qui captiva si longtemps l'attention du monde savant, fit faire un grand pas aux études qui avaient pour objectif les temps préhistoriques ? Architecte, il trace les plans, dessine la façade de son magnifique château du Pecq, mélange heureux des architectures gothique et de la renaissance, et qui n'a de rival, en

France, que le château construit à Nantes par M. Dobrée, cet autre numismate distingué.

Comme polémiste, Charvet contribue à la fondation de divers journaux ; il discute la légalité de l'intervention municipale, du curé de l'endroit et de la gendarmerie nationale, dans la question soulevée par la trouvaille de Glisy, en 1865 (1).

Enfin, pour avoir pris à partie l'administration du Musée d'Avignon, en prose un peu bourguignonne, il est vrai, mais en avocat consommé, Charvet se voit successivement condamné sur les bancs des tribunaux d'Avignon et de Nîmes.

Charvet a encore publié un compte rendu de la *Découverte de Neuvy*, une monographie du *Musée d'Orléans*, *l'Ane paré de la peau du Lion*, des notices sur des monnaies et des bijoux antiques (2).

Il est associé étranger de notre Compagnie depuis le 25 avril 1875, et fait partie de la Société archéologique et historique de LA DIANA. On a vu, en maintes occasions, Charvet légitimer parfaitement la légende inscrite sur son jeton :

Pour ce qu'il me plect.

Ce que la sagesse des nations pourrait ainsi traduire :

Vouloir, c'est pouvoir.

N° 7. Jeton au nom de M. G. Loustau, ancien fonctionnaire de l'administration du chemin de fer du Nord, et

(1) *Revue*, t. II, 1869.

(2) Voir son travail publié, en 1863, chez Dumoulin à Paris.

l'un des membres les plus distingués de la Société des ingénieurs civils, établie à Paris.

Il en est le trésorier depuis bientôt un quart de siècle.

En collaboration avec sa dame, M. Loustau réunit avec amour les pièces de la Lorraine. Sa collection est splendide et ne le cède en rien à celles de ce genre actuellement connues.

On retrouve là tous les souvenirs qui se rattachent au passé de cette belle province, si vaillante toujours, et si tourmentée depuis de longs siècles.

La collection de M. Loustau, qui fait partie de notre Société, ne peut être comparée qu'à celle de feu M. Monnier, éparpillée depuis le 6 mai 1874 (1).

N° 8. Jeton au monogramme d'Auguste Le Catte, correspondant regnicole de notre Société depuis le 3 juillet 1864, élu membre effectif dans l'assemblée générale du 1^{er} juillet 1877.

Notre confrère remplissait à Dinant, et remplit encore aujourd'hui à Namur, les modestes fonctions de vérificateur des poids et mesures.

L'histoire de l'Ardenne française, qui historiquement appartient à la Belgique, attira son attention, c'est ainsi qu'il signa l'*Histoire de Givet*, un volume de 300 pages, des opuscules sur *les deux Vireux*, sur l'ancienne baronnie de *Hierges*, un itinéraire de *Charleville-Mézières à Namur*.

La collaboration de M. Le Catte à notre Revue com-

(1) Voir le catalogue Monnier, publié à Paris, par ROLLIN et FEUARDENT.

prend des notices, des lettres. La nomenclature des écrits publiés par lui dans les *Annales* de la Société archéologique de Namur, dont il fait partie depuis 1859, se retrouve dans la table générale des volumes I à XII. Il publia, dans les *Annales* du Cercle artistique et littéraire de Namur, sous le simple titre de *Namurana*, une suite d'articles, de faits intéressant la province.

Pendant les huit années qu'il passa à Dinant, il cumula les fonctions d'inspecteur cantonal de l'enseignement primaire.

C'est en raison de ces fonctions qu'il fut admis à correspondre avec la Société des instituteurs néerlandais établie à Amsterdam, et élu vice-président de la Ligue namuroise de l'enseignement.

Nous voyons encore notre associé bibliothécaire-secrétaire du département de l'instruction, annexé aux associations coopératives de Namur. Au mois de décembre 1877, le Roi le nomma membre de la commission provinciale de statistique.

N^{os} 9 et 10. Ces jetons nous semblent tout naturellement devoir trouver place ici, puisqu'ils représentent la façade du nouvel Hôtel des monnaies, style Louis XIII, dont les plans et la direction ont été confiés par le gouvernement belge à M. Armand Roussel (1).

(1) M. Roussel possède trois variétés de son jeton, à savoir :

1^o La figure allégorique avec les initiales du n^o 9 pour revers :

2^o Cette même figure avec la façade du monument ;

3^o Les initiales de cet architecte avec la façade pour revers.



C'est à la page 549 de la Revue de 1877 qu'on voit le jeton de M. Alphonse Van den Peereboom, l'auteur de la belle monographie qui a pour titre : *Numismatique yproise*, dont le mérite fut acclamé par le monde savant, et qui valut à notre collaborateur la médaille qui lui fut offerte dans la séance générale de notre société, le 7 juillet 1878.

Tant de témoignages d'une légitime sympathie sont encore trop présents à la mémoire de tous pour les rappeler ici.

D'un autre côté, notre histoire parlementaire et politique réserve dans l'avenir une page importante à M. Van den Peereboom, qui siège encore aujourd'hui au sein des Conseils du Roi en qualité de ministre d'Etat. On peut dire qu'il légitime sa devise empruntée, dans la forme, aux vieux *spreuken* flamands :

Als riet buygt niet, maar blyft vroom peereboom.

La plupart des jetons que nous venons de décrire portent la tête de l'archange Saint-Michel patron de la ville de Bruxelles et ancienne marque de la Monnaie de cette ville.

Cette marque a été abandonnée depuis près d'un siècle, elle figure pour la dernière fois sur les pièces frappées en 1794.

Dernièrement elle avait été apposée sur des monnaies d'or, essais commandés par le gouvernement suisse, et son apposition a donné lieu à une polémique que nous avons encore tous présente à la mémoire et dont la Revue de 1875 a dit quelques mots à la page 495.



Le nom de Louis De Coster nous est cher à plus d'un titre.

C'est bien sous son toit hospitalier, à Héverlé en Brabant, que l'on fonda, sur son initiative, la Société et la *Revue belge de numismatique* dont il guida la rédaction avec cette sûreté d'appréciation qui lui assigne une place si élevée dans la science ? N'est-ce pas encore à sa collaboration précieuse que la Revue est, en grande partie, redevable du rang qu'elle occupe, de la renommée dont elle jouit ?

Enumérer tous les travaux de De Coster, insérés dans nos publications, serait chose trop longue; aussi nous en laissons faire la recherche dans les tables des matières.

Le jeton dédié à Louis De Coster lui fut remis dans la

séance extraordinaire tenue à Namur le 14 mai 1871. (Voir le procès-verbal de cette réunion, à la page 341 de la Revue de 1871.) C'est un souvenir d'amitié et un témoignage de sympathie dont on ne connaît que trois exemplaires en or et six en argent. Les coins ont été brisés. Ce jeton est original, il fallait en quelque sorte rappeler les études favorites de De Coster, la numismatique ancienne et celle du moyen-âge; on eut recours au type carlovingien.

Ainsi, l'on trouve au droit de cette pièce une imitation du monogramme de *Karolus* remplacé par celui de De Coster.

Un grand nombre de sociétés savantes ont tenu à honneur de faire figurer le nom de De Coster dans leurs fastes.

L'autorité de ce nom est souvent invoquée dans les *Annales* de la Société archéologique de Namur, notamment au sujet de cette question ardue et importante qui est connue de tous sous le nom de question de l'abbaye de *Heri Botesheim* et qui intéresse l'histoire du monastère de Saint-Gérard près de Fosses.

A la fois historien, numismate, antiquaire, De Coster restera sous toutes les faces un savant de premier ordre.

Nous terminons ici cette galerie numismatique en nous accusant humblement d'avoir souvent aidé à la réalisation des projets émis, en les faisant fixer dans l'airain. Et comme les pécheurs endurcis nous ne promettons pas de nous corriger; du reste nous le ferions que nous sommes

presque certain que nous ne pourrions tenir notre promesse.

Qu'on nous pardonne donc et que *celui qui n'a jamais péché* nous jette la première pierre.

A. BRICHAUT.

Paris, le 28 août 1878.



1

